



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 121137

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le sujet des visiteurs médicaux. Depuis 2004, le nombre de salariés se consacrant à cette profession a connu une chute de 24 000 à seulement 18 000 personnes aujourd'hui. Or l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) préconise dans son rapport sur « la gouvernance du système du médicament » d'abolir la visite médicale en France. L'article 19 du projet de loi relatif au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé, récemment adopté par l'Assemblée nationale, prévoit l'expérimentation de la visite médicale collective dans les hôpitaux. Cette mesure pourrait mener à de nombreuses suppressions d'emplois, pourtant non délocalisables. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement afin de pouvoir remédier aux problèmes rencontrés par la profession des visiteurs médicaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121137

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11512

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)